



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ D'ORMONT-DESSOUS

Ouverture hivernale du réseau routier

Suite à la mise en soumission de l'ouverture hivernale du réseau routier, les secteurs de déneigement seront adjugés par la Municipalité fin août 2018, pour une durée de 5 ans.

Toute personne souhaitant mandater un tiers pour le déneigement d'un chemin privé pourra contacter l'une ou l'autre des entreprises pour conclure un contrat de déneigement.

La Municipalité s'engage à trouver une solution à proposer à toute personne souhaitant mandater un tiers pour le déneigement d'un chemin privé situé dans le périmètre du secteur ouvert par le service communal des travaux.

Renseignements auprès de M. Marcel Borloz, Municipal, 079 405 99 59.

Le Sépey, le 10 juillet 2018

La Municipalité

